L'acuité visuelle

Il existe 4 types d'acuité visuelle :

- Le minimum visible, qui représente la visibilité d'un élément vu ou même non vu
- Le minimum séparabile, qui consiste à pouvoir séparer 2 éléments l'un de l'autre- Le minimum legibile ou acuité de contour, qui permet de distinguer des optotypes de taille variable.
- Le minimum de discrimination spatial, capacité à aligner 2 traits l'un en face de l'autre

Le minimum séparable : C'est le plus petit angle exprimé en minute d'arc qui permet de voir deux barres de longueurs données juste séparées

Test pour **mesurer l'acuité visuelle** : L'anneau de **Landolt**, l'echelle de **Snellen** et l'échelle de **Raskin**, l'échelle de Monoyer.

L'acuité visuelle de <u>plusieurs facteurs</u> :

- _ Le diamètre pupillaire
- La réfraction
- L'accommodation
- La transparence
- La topographie rétinienne fovéola périphérie
- Les mouvements oculaires
- La vision binoculaire :
- L'âge.

Le champ visuel

Le champ visuel maximal avec les deux yeux est celui qui est proche de 180°, il diminue avec la vitesse.

La majorité des altérations centrales sont dues à des atteintes rétiniennes.

<u>L'altération du champ visuel périphérique</u>: elles sont dues à une atteinte des **batonnets.** C'est le cas de **la rétinopathie pigmentaire et du glaucome**: pour évaluer les altérations, on utilise la grille d'Amsler.

Le contraste : **C= Lmax-Lmin/ Lmax+Lmin :** Pour tester la sensibilité aux contrastes, on peut utiliser des tables d'optotypes avec des contrastes qui diminuent petit à petit.

La perception des couleurs

Le principal trouble de la perception des couleurs est la **dyschromatopsie** (mauvaise perception des couleurs)

Anomalie : Pigments mal fabriqués ou qui se confondent

Anopie : Absence de pigments

Prot-anomalie : anomalie des photopigments L **Deuter-anomalie :** anomalie des photopigments M

Prot-anopie : absence du Pigment L **Deuter-anopie** : absence du pigment M

Monchromatisme à cônes S : absence de pigment L et M ==> Pas de vision en couleur

La vision et les métiers

Contraintes différentes selon les métiers : Acuité visuelle (conduire), perception des couleurs (peintre), champ visuel (conducteur)

Il faut toujours consulter les règlements et la législation avant de faire un certificat d'aptitude.

Le médecin est **responsable** en cas de mauvaise évaluation de l'aptitude Fiche d'aptitude : à l'embauche puis régulièrement.